

# LA TOUR EN BREF

N°150

Novembre - Décembre 2021



Un automne  
haut en couleurs  
à découvrir dans  
cette édition !



## Édito



### Une fierté

Notre village a fait la Une de l'actualité ce 14 octobre ! En effet, le Congrès annuel des maires et des présidents de l'intercommunalité du Rhône et de la Métropole de Lyon s'est tenu au Parc de l'Hippodrome, l'occasion pour près de 900 élus de parcourir le salon tout en appréciant son cadre exceptionnel et ses équipements.

Le salon a été inauguré en présence de la Ministre déléguée à l'insertion, du Président du Sénat, du Préfet de Région, de la Préfète déléguée, du Président de la Métropole de Lyon et des vice-présidents du Département du Rhône et du Conseil régional. Un événement annuel d'autant plus symbolique qu'il s'est tenu dans une commune "à taille humaine", comme la très grande majorité des communes de notre territoire.

Dans son intervention, devant près de 500 élus, maires, présidents d'intercommunalité, sénateurs, députés, représentants du corps préfectoral et autres institutionnels, Monsieur Gérard Larcher a rappelé combien la place de la commune était essentielle dans notre République. Le Président du Sénat a conforté les maires dans leur rôle et leur mission en appelant à toujours plus de dialogue et de prise en compte des réalités des communes.

Evaluer la loi MAPTAM, source de la crispation actuelle dans la gestion de la Métropole de Lyon, est essentiel. Fruit d'une volonté de Gérard Collomb et de Michel Mercier, sans concertation avec les élus, cette loi oppose deux légitimités démocratiques : celle du conseiller métropolitain et celle du maire, tous deux élus au suffrage universel. Elle fragilise la commune, seule collectivité en laquelle les habitants ont réellement confiance.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement, véritable vitrine pour la commune, à l'échelle de l'agglomération lyonnaise et de la région. Je ne cacherais pas ma fierté d'avoir pu accueillir un tel événement et l'honneur d'avoir reçu Monsieur le Président du Sénat, 2<sup>e</sup> personnage de l'Etat. Notre village s'est progressivement imposé dans la Métropole et ensemble, nous continuerons à préparer son avenir.

Le Maire, Gilles Pillon



Congrès  
des Maires  
du Rhône

2



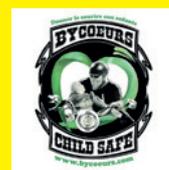
Mobilité et  
environnement

3



CME  
2021 - 2023

8



Parade des  
ByCoœurs

12



## Congrès des Maires du Rhône 2021

Organisé par le Comité Directeur de l'AMF69, le Congrès 2021 de l'Association des Maires du Rhône et de la Métropole de Lyon et des Présidents d'intercommunalité (AMF69) s'est tenu au Parc de l'Hippodrome, le 14 octobre dernier.

En présence de Brigitte Klinkert, Ministre déléguée à l'insertion, de Gérard Larcher, Président du Sénat, de Claire Peigné, Présidente de l'AMF69 et Maire de Morancé, de Pascal Mailhos, Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, de Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, et de Christophe Guilloteau, Président du Conseil départemental, les 85 exposants du salon ont accueilli 900 visiteurs sur l'ensemble de la journée.

L'équipe organisatrice et la commune remercient Jacques Debord et la trentaine de bénévoles Tourellois pour leur formidable contribution à la réussite de cet événement.

*La remise du prix Aurhalpin du Patrimoine à la commune, pour la réhabilitation de la tribune, de la salle du Pesage et la fresque murale, a été l'un des temps forts de cette belle journée.*



Gérard Larcher entouré du Maire et de membres du Conseil municipal.



## Mobilité et environnement

Les projets métropolitains font la "Une" de la rentrée en matière de mobilité :

- Concertation citoyenne sur la ZFE (Zone à faibles émissions) qui vient de s'achever ;
- Consultation du SYTRAL sur les lignes de métro A, B, D et E (jusqu'au 15 décembre sur [www.salvagny.org](http://www.salvagny.org)) ;
- Les "Voies Lyonnaises", réseau de 12 voies cyclables larges et sécurisées qui vont mailler le territoire d'ici 2026, afin d'encourager les déplacements à vélo dans la Métropole.

Côté commune, les actions se poursuivent avec, notamment, la visite d'Aurélia Pons (Chargée d'études Espaces Naturels et PDMIPR), le 8 septembre dernier, invitée par nos élus (Bernard Poncet et Carla Patamia) et Maéva Renard (Projet Nature), pour cartographier les sentiers balisés PDMIPR (Plan Départemental et Métropolitain d'Itinéraire de Promenade et de Randonnée) dans le Vallon de la Beffe.

Améliorer la lisibilité et faciliter les accès sont les objectifs majeurs de ce dispositif métropolitain. Retrouvez l'ensemble du réseau des sentiers nature sur [www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)



Le 1<sup>er</sup> octobre, Fabien Bagnon (Vice-président métropolitain à la mobilité, à la voirie et à l'intermodalité), s'est rendu en mairie de La Tour de Salvagny pour échanger avec les élus sur les projets réalisés en termes de mobilité sur notre territoire : cheminement piétons, voies cyclables transversales est/ouest, zone 30, parkings relais etc.

Ce fut également l'occasion de porter à la connaissance de M. Bagnon les projets en suspens, sur lesquels la prise de position de la Métropole est plus qu'attendue :

- Sécurisation des voies cyclables existantes et optimisation des délaissés de voirie pour privilégier les modes doux
- Dossier 1% paysage (compensation environnementale de l'emprise autoroutière), avec la création d'une voie cyclable de la halte TER au centre-village
- Aire de covoiturage à Dardilly, en entrée de village (avenue des Monts d'Or)
- Création de bornes de recharge électrique
- Continuité du cheminement de l'avenue du Casino au Domaine de Lacroix-Laval (création d'une passerelle).

Point d'orgue de la visite, une balade de terrain pour mieux cerner les enjeux de la mobilité au quotidien sur un territoire comme le nôtre.



La Commune vient de faire l'acquisition d'un véhicule électrique de modèle ZOE pour les déplacements des services municipaux et des élus.



# Vie locale

## Le Forum des associations reprend ses marques

L'année dernière, le Forum s'était déroulé dans un format réduit à La Maison de La Tour, contraint par un protocole sanitaire très exigeant.

Cette année, ce premier rendez-vous de la rentrée tant attendu par les associations et leurs adhérents, avait des airs de retrouvailles. Une journée conviviale, à laquelle les membres du Conseil municipal et les sapeurs-pompiers volontaires de La Tour/Dommartin ont volontiers pris part.



## Prix aurhalpins du Patrimoine 2021, la commune distinguée

A l'initiative de l'association Patrimoine Aurhalpin, les Prix aurhalpins du Patrimoine ont pour objectif d'encourager les initiatives locales et de mettre en lumière la diversité des patrimoines de la région Auvergne-Rhône-Alpes : industriel, artisanal, urbain, rural, contemporain ou archéologique etc. Depuis 1995, ils récompensent des projets de restauration, de valorisation culturelle et touristique et de promotion du patrimoine et des savoir-faire de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Prix Réalisation 2021, attribué à la Commune de La Tour de Salvagny pour la réhabilitation des bâtiments du Parc de l'Hippodrome (tribune, salle du pesage et deux buvettes) a été remis au Maire et aux membres du Conseil municipal, le 11 septembre dernier, au château de La Palice (Allier).



## Vincent Reyes promu Commandant

Le 10 septembre dernier, Vincent Reyes a été officiellement promu au grade de Commandant honoraire des Sapeurs-Pompiers volontaires, en présence du Colonel Patrick Bourinet (chef du groupement sud-ouest du SDMIS), du lieutenant Mikael Righi et du Maire de la commune.

Une cérémonie qui conclut avec brio une carrière exemplaire au service des autres.



## Nouveaux arrivants : millésime 2021

Quelque 70 nouveaux arrivants ont été accueillis par les membres du Conseil municipal ce samedi 2 octobre. Ce fut l'occasion de découvrir la commune à travers quelques sites emblématiques comme la Mairie, La Maison de La Tour, le centre associatif du Vieux Bourg ou le Jardin de l'An Mil.

La commune adresse un grand merci aux associations **Histoire et Patrimoine Tourellois** et **Les Naturiales** qui ont contribué à la réussite de cet événement.

## Conseil municipal du 30 septembre 2021



### Adhésion à l'association Patrimoine Aurhalpin

La Commune de la Tour de Salvagny a été désignée lauréate du "Prix réalisation 2021", décerné par l'association Patrimoine Aurhalpin, pour la réhabilitation de la salle du Pesage, de la Tribune, des buvettes et la réalisation de la fresque murale, au Parc de l'Hippodrome. En tant que lauréat, la Commune doit adhérer à l'association Patrimoine Aurhalpin pour une durée de 3 ans. Cette association régionale a pour objectif la valorisation de tous les patrimoines en Auvergne-Rhône-Alpes et réunit tous les acteurs du patrimoine : associations, professionnels, sites patrimoniaux, institutionnels, collectivités et particuliers. L'association soutient également l'engagement humain des artisans dotés d'un savoir-faire incomparable.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, vote l'adhésion de la Commune à l'association Patrimoine Aurhalpin, pour une durée de 3 ans minimum, pour un montant de 200 € par an.

### Acquisition par la Commune de 10/11<sup>èmes</sup> de l'allée de Passe-Chanin

La Commune a engagé le projet de création d'un pôle petite enfance regroupant le Relais Petite Enfance, l'établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) et le restaurant d'enfants. Ce projet impliquera une modification des entrées actuelles (école maternelle et restaurant d'enfants), impactant ainsi légèrement la limite de l'allée de Passe-Chanin, au droit de la propriété communale. A la suite de recherches dans les archives municipales, il apparaît que cette voie, considérée comme propriété de la Métropole de Lyon, appartient en indivision aux colotis du lotissement "Ratigner". Or, le cahier des charges du lotissement, en son article 5, stipule la rétrocession gratuite de cette voie à la Collectivité.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'acquisition par la Commune de 10/11<sup>èmes</sup> de l'allée Passe-Chanin (le dernier onzième appartenant déjà à la Commune). Dans un deuxième temps, la Commune engagera les démarches nécessaires pour que cette allée devienne officiellement une voie métropolitaine.

### Analyse des besoins sociaux

Obligation légale des CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et des CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), l'analyse des besoins sociaux (ABS) est un outil d'aide à la décision visant à les aider à assurer leur mission de coordinateur des politiques sociales. Quatre communes de la CTM (Conférence Territoriale Métropolitaine) Ouest-Nord (Lissieu, Limonest, Saint-Didier au Mont d'Or et la Tour de Salvagny) ont décidé de mutualiser cette démarche, en réalisant à la fois des enquêtes statistiques et des enquêtes de terrain (questionnaire individuel et une trentaine de rencontres avec des acteurs de la commune).

A la Tour de Salvagny, 356 questionnaires ont été retournés en mairie sur la thématique "Identifier les besoins des Tourellois en difficultés financières, familiales ou d'isolement subi qui ne mobilisent pas les aides de la Mairie". Sur l'ensemble des 4 communes, 456 questionnaires, adressés à un public ciblé sur les "soutiens aux parents d'ados", ont été retournés. Un grand merci pour la mobilisation importante et les retours très complets.

### Suppression de l'exonération de 2 ans de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)

Jusqu'en 2020, les Communes pouvaient supprimer totalement l'exonération de deux ans de la TFPB des logements neufs, pour la part leur revenant (montant s'élevant à environ 30 K€ par an pour La Tour de Salvagny). En 2021, le Code général des impôts a rendu caduque la délibération prise, en ce sens, par la Commune en 2015.

Le législateur a fixé une exonération minimum de 40% sur l'ensemble de la nouvelle part communale pour permettre aux contribuables de continuer à bénéficier de l'exonération sur l'ancienne part départementale/métropolitaine, désormais transférée à la Commune.

Le Conseil municipal, à la majorité des votants (7 votes contre), adopte la suppression de cette exonération, qui ne pourra porter que sur 60% de la nouvelle part communale de TFPB.

### Zoom sur les taxes locales

En début d'année, la stabilité des taux communaux a été confirmée pour la 18<sup>e</sup> année consécutive. Pour rappel, depuis l'entrée en vigueur de la réforme de la taxe d'habitation, les communes n'en perçoivent plus le produit et n'en votent plus les taux.

Pour les collectivités locales, cette perte de recettes est compensée par la perception du produit de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) qui jusqu'en 2020, revenait aux Départements/Métropole de Lyon (dans notre cas). C'est pourquoi :

- L'avis de taxe foncière n'indique plus que le taux communal de 22,13%, soit les 11,10% de la part communale (identique depuis 18 ans) additionnés aux 11,03% pour la part métropolitaine.
- Le taux de la taxe d'habitation reste à 9,68%.
- Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (part communale) reste à 23,06%.

Prochaines séances du Conseil municipal :

- **Judi 2 décembre** à 19h30
- **Judi 16 décembre** à 20h.

Salle du Conseil. Séances publiques.

# Vie économique

**Jeudi 18 novembre**, vos commerçants vous accueillent à l'occasion du Beaujolais Nouveau ! Panier garni à gagner et convivialité assurée ! A partir de 19h30, place de la Halle.

## La fête aux marchés !

La commune tient à remercier tous les acteurs qui ont joué le jeu, les jeudi 24 et dimanche 26 septembre derniers, à l'occasion de l'anniversaire du marché dominical. Une belle réussite que l'on doit, entre autres, aux forains des marchés du jeudi et du dimanche, à Didier Chaveron le placier et à tous les fidèles clients ! Pour info, 618 participants à la tombola du dimanche 26 septembre !



Deux des six heureux gagnants (des paniers particulièrement bien garnis par les forains des 2 marchés !) entourés de Gilles Pillon, Pascal Desseigne, Thierry Raphaël et Michel Marmond (RôtiMatin).



## Jeu-concours : ne manquez pas le tirage au sort !

Le jeu-concours, proposé par la commune et vos commerçants participants, est terminé et le tirage au sort, désignant les gagnants des lots, sera effectué le **samedi 13 novembre** par le Maire du nouveau Conseil municipal d'Enfants. A 11h30 - Place de la Halle.

### Rappel des lots à gagner :

- Un week-end au parc d'attraction animalier "Le PAL" (Allier), pour une famille avec deux enfants.
- Une demi-journée "soins, détente, bien-être" au Pavillon de la Rotonde.
- Bons d'achat d'une valeur de 30 €, offerts par la Mairie, gagnés par tirage au sort (deux bons d'achat par commerce participant.)

## "From'in Rhône", 2<sup>e</sup> édition !

**Dimanche 3 octobre** la 2<sup>e</sup> édition du concours de fromages fermiers départemental "From'in Rhône" s'est tenue à la salle des Fêtes, où 80 jurés avertis (crémiers, fromagers et consommateurs) ont dégusté et jugé les 12 catégories de fromages fermiers en lice. Ce concours a pour principal objectif, rappelons-le, de promouvoir la qualité et la diversité des fromages fermiers du Rhône.

M. Christophe Guilloteau (Président du Conseil départemental du Rhône), Mme Colette Darphin (1<sup>ère</sup> Vice-présidente du Conseil départemental du Rhône), Mme Nathalie Serre (Députée de la 8<sup>e</sup> circonscription du Rhône), Gilles Pillon (Maire de La Tour de Salvagny) et Gérard Bazin (Président de la Chambre d'agriculture du Rhône) étaient présents pour féliciter les gagnants et souligner la qualité et la diversité des fromages fermiers du Rhône.

## Bienvenue à...

### ■ JULY BERMEJO, HYPNOSE

Hypnotérapeute certifiée, July Bermejo vous aide à surmonter les difficultés liées à l'estime de soi, le lâcher prise, la gestion des douleurs, les phobies (tics, tocs, phobie scolaire, troubles du sommeil, gestion du stress et de l'anxiété, la préparation aux examens etc.

Cabinet paramédical du Contal  
17, rue du Contal - **07 82 20 78 83**  
[www.julybermejohypnose.com](http://www.julybermejohypnose.com)

## Ça bouge !

### ■ AGENCE RENAULT CATHALO-VENET

Toute l'équipe vous accueille désormais avenue de la Poterie, dans des locaux tout neufs et spacieux et reste à votre service : réparation/entretien, carrosserie/peinture, dépannage et remorquage, pneus, conseils achat etc.

87, avenue de la Poterie - **04 78 48 00 05**  
[www.garage-cathalot-venet-lpa.fr](http://www.garage-cathalot-venet-lpa.fr)

### ■ CARRÉ PLAISIR

Kévin Sammartano, chocolatier-confiseur depuis 6 ans à La Tour de Salvagny, change d'adresse ! La boutique Carré Plaisir fermera ses portes (11 rue de Paris) le 31 octobre, pour les rouvrir au 6 avenue de la Poterie dès le samedi 13 novembre.

Pendant la période de fermeture, fidèles et gourmands, suivez l'actualité de Carré Plaisir et passez commande en ligne sur [www.carre-plaisir.com](http://www.carre-plaisir.com)

### ■ NOUVEAUX HORAIRES !

#### ■ Bureau de poste

Dans le cadre de l'évolution des modes de consommation des citoyens, avec notamment le développement de l'économie numérique, La Poste-La Banque postale modifie les horaires du bureau de La Tour de Salvagny à compter du 8 novembre :

- Lundi : fermé
- Du mardi au vendredi : de 9h30 à 12h et 14h30 à 17h
- Samedi : de 9h30 à 12h00

#### ■ Restaurant Entre Terre et Mer

Cécile et Stéphanie ont adapté les horaires du restaurant pour toujours mieux vous accueillir et vous servir :

- Du jeudi au dimanche : le midi de 12h00 à 13h30
- Du mercredi au samedi : le soir de 19h30 à 21h00
- Fermeture le lundi et le mardi

Réservation uniquement au **04 78 48 05 32**  
[entretterreetmerlatour.fr](http://entretterreetmerlatour.fr) - Facebook - Instagram



Les protocoles sanitaires en vigueur, notamment l'obligation de contrôler le pass sanitaire, ont découragé plusieurs associations, organisatrices de grands événements qui devaient se tenir ce dernier trimestre.

De fait, les Naturiales d'Automne se transformeront en "Printemps des Naturiales", le Coffre à Jouets, le Salon de la Broderie et le Marché de Noël sont annulés.



Romain Garnier, 2<sup>e</sup> en partant de la gauche

## Sport Boule : Romain Garnier manque l'or de peu !

Champion du Monde en combiné en 2019, le joueur de l'Amicale Boule Salvagny, Romain Garnier, a échoué par deux fois (de très peu !) dans sa conquête de l'or aux championnats du monde de Martigues, en septembre dernier : en finale simple contre un joueur Croate et en finale double contre des Italiens.

A tout juste 23 ans, Romain poursuit son ascension et confirme qu'il est l'un des plus grands joueurs du moment. L'ensemble du milieu bouliste a hâte de le revoir sur les jeux au plus haut niveau, entouré de son équipe tourelloise, pour la saison Ligue M1 en janvier 2022.

## De Gaulle à l'affiche !

Cible ou commanditaire, le général de Gaulle est bien présent dans l'affiche politique, depuis la défaite de juin 1940 jusqu'à sa mort en novembre 1970. Aux mains de ses adversaires ou de ses partisans, le placard mural en faveur ou hostile à de Gaulle raconte les grandes heures d'une destinée, rappelle les enthousiasmes et les détestations qui ont accompagné l'histoire de cette figure hors norme de notre époque contemporaine.

**A partir du 9 novembre**, les associations Animations et Culture Tourelloises et Histoire et Patrimoine Tourellois rendent hommage au Général, à travers une exposition qui devait initialement se tenir en 2020, à l'occasion de l'année de Gaulle (130 ans de sa naissance, 80 ans de l'appel et 50 ans de son décès). Exposition à découvrir sous les fenêtres de la maison de La Tour.

## La Traversée de Lyon : 15<sup>e</sup> !

Très beau millésime pour cette 15<sup>e</sup> édition avec un peu plus de 400 véhicules participants et la présence remarquable des deux pilotes de rallyes Jean-Claude Andruet (deux fois champion de France) et de Michel Pignard (également pilote de courses de côte), aux côtés du Maire, Gilles Pillon et du Président de TDL, Jean-Pierre Benozillo.



## Le TAC Basket labelisé

Le 25 septembre dernier, le TAC Basket a reçu de la Fédération Française de Basket-ball, le label, « ECOLE FRANÇAISE DE MINI BASKET », lui conférant un gage d'accueil, de pédagogie et d'animation pour de nos jeunes basketteurs.

Agnès Fauchard, Présidente de la Commission Fédérale de Jeunesse, a remis la charte et le diplôme à Axel Raby, Président de l'association TAC Basket et à Ludivine Paillet, Responsable pédagogique Ecole de Basket, en présence de Pierre Depetris, Président du Comité du Rhône de Basket-ball et du Maire, Gilles Pillon. L'oriflamme Ecole de mini basket a été remise aux enfants, venus également nombreux avec leurs parents pour célébrer cet événement.

Tout le monde est unanime pour souligner les efforts déployés au quotidien pour faire vivre le basket et promouvoir le sport collectif auprès des plus jeunes !



# Côté Jeunes

## La rentrée des petits

### Au Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) accueille les assistantes maternelles (AM) et les petits pour des temps collectifs, 3 matins par semaine. Le cabinet de psychomotricité, installé dans la commune, formera d'ici la fin de l'année les AM à la psychomotricité chez les tout petits, alternant théorie et mise en pratique avec les enfants.

### A l'EAJE

Cette année, l'équipe a constitué un groupe de bébés et de moyens pour rééquilibrer les groupes des enfants accueillis. La structure a vu ses espaces de vie et de repos repensés afin de répondre au mieux aux besoins de ces tout petits.

## Les activités scolaires prises en charge par votre commune

### J'ai piscine !

Les séances à la piscine de Dommartin reprennent pour les élèves des écoles Edmond Guion ! 10 séances pour les élèves de la Grande section maternelle et 15 pour les CP et les CE1 seront en effet réparties sur l'année, le mardi après-midi.

### Musique !

En mai dernier, l'École de Musique a présenté au corps enseignant des écoles publiques les activités possibles en milieu scolaire, laissant entrevoir la mise en place d'un projet musical, avec l'appui des intervenants professionnels en début d'année 2022.

### Classes d'orchestre à La Tour !

En anticipation de la fusion des Ecoles de Musique tourelloise et dardilloise, une nouvelle activité est proposée aux enfants scolarisés du CE1 au CM2 : s'initier aux classes d'orchestre. Des professeurs de l'École de Musique prennent en charge les enfants à 16h30, leur proposent de rejoindre les salles de l'école de musique en pédibus, de prendre leur goûter ensemble... et de pratiquer la musique en collectivité. S'initier, écouter, reconnaître les sons, apprendre les instruments : un beau projet pour découvrir la musique "autrement".

Augustin REY, maire (école E. Guion) - Robin GAGELIN, 1<sup>er</sup> adjoint (école E. Guion) - Valentin DORMOY, 2<sup>e</sup> adjoint (école ND des Charmilles) - Charlotte BARRALON - Hugo BROTTES-SOYV - Edouard CHAUSSET - Axelle CRISTINA-BLANCHON - Rosalie DOLIGEZ - Benjamin FEUILLANT - Robin GAGELIN - Clémence GANNE - Yacine JELLIBI - Maxime LAMY - Romain LETTIERI - Marie LOPEZ - Elise LUBRANO - Augustin OUAFKI - Loukas PLASENCIA - Paul SAUMUR - Victoria TOMAS



## Bienvenue au nouveau CME !

Le 15 octobre, les jeunes citoyens de notre commune ont été appelés à voter pour élire leur Conseil municipal d'Enfants. Issus des classes de CM1 et CM2 des écoles Edmond Guion et Notre-Dame des Charmilles, ces nouveaux élus ont l'objectif de veiller à l'intégration des enfants et des jeunes sur notre territoire. Après avoir développé et défendu leurs projets

auprès de leurs camarades, ils vont mettre en place leurs propres souhaits et idées, dans la mesure de leur faisabilité. Associés aux manifestations de notre Commune, ils seront les mains innocentes du tirage au sort du jeu des commerçants !

Venez les rencontrer le **samedi 13 novembre** à 10h pour leur 1<sup>er</sup> Conseil, ou à 11h30 pour le tirage au sort du jeu.

## Focus sur la Délégation de Service Public

Depuis la rentrée scolaire, un mot circule beaucoup auprès des parents : la Délégation de Service Public.

Pour éclaircir les choses, il faut savoir qu'une commune organise un certain nombre de services publics sur son territoire : entretien des espaces verts et des bâtiments, portage de repas à domicile, gestion d'un EAJE, restauration scolaire, surveillance périscolaire, etc.

Elle peut assurer elle-même ces services, en y affectant le personnel communal salarié, ou bien décider de les "déléguer", par le biais d'une Délégation de Service Public (DSP).

Pour ce faire, elle élabore alors un cahier des charges qui définit le périmètre du service délégué, en incluant notamment, la population concernée, les horaires du service délégué, les tarifs à appliquer aux usagers, une partie technique sur le contenu du service, une partie financière à charge de la commune, etc.

Ce cahier des charges est rendu public et les entreprises professionnelles qui souhaitent candidater, proposent un projet incluant une partie technique et une partie financière. Une commission municipale, accompagnée par un professionnel extérieur, évalue les offres suivant les critères définis en amont, de la manière la plus objective possible et attribue un nombre de points qui déterminera le candidat à retenir.

Le Maire et son équipe ne peuvent choisir que le mieux disant, même si cela implique un changement de prestataire. A ce jour, sur notre commune, seuls 2 services sont délégués sous la forme d'une DSP :

- la surveillance périscolaire et l'accueil de loisirs (DSP renouvelée en septembre 2021)
- la restauration scolaire (DSP à renouveler pour septembre 2022).

## Quelques brèves...

- Le Maire, le Conseil municipal et le Conseil des Aînés vous invitent au **spectacle musical "Sweet Dreams"**, le dimanche 12 décembre 2021 à 14h30, à la salle des Fêtes du Parc de l'Hippodrome.

A cette occasion, les chocolats de fin d'année vous seront offerts.

Les personnes ne pouvant assister au spectacle pourront les retirer en mairie, le mercredi 15 ou le jeudi 16 décembre 2021 (de 9h à 11h).



Crédit photo : La Compagnie Légérie

- Le Maire et le Conseil municipal vous donnent rendez-vous le samedi 22 janvier 2022, à la salle des Fêtes du Parc de l'Hippodrome pour le traditionnel **Repas des Aînés** (sur invitation personnelle)

- Pour information, le **service taxi du vendredi après-midi** n'est pas supprimé, mais juste suspendu temporairement, en raison du trop faible taux d'utilisation du service.

- Le Service Seniors reprend le **repas des Sages-Gourmets** ! Ce rendez-vous mensuel se déroulera à la Résidence Richert, afin de respecter le protocole sanitaire toujours en vigueur. Betty Fiorenzano prendra directement contact avec les personnes invitées.

- **L'enquête "Seniors"** menée par voie de questionnaire a fait l'objet d'un dépouillement attentif. Les points de vigilance relevés et autres problématiques soulevées ont déjà été confiés aux adjoints en charge des différentes thématiques.

Début 2022, des actions de démarche participative seront mises en place dans le cadre du réseau "Villes Amies des Aînés" et les résultats feront l'objet d'une communication.

## LA RÉSIDENCE MÉDICALISÉE DU CHAMP DE COURSES OUVRIRA SES PORTES DÉBUT JANVIER 2022

⊕ [www.residenceduchampdecourses.com](http://www.residenceduchampdecourses.com)

## Semaine Bleue

Piaf, Dalida, Jean Ferrat... retour sur des standards inoubliables de la chanson française, entonnés en chœur par un public conquis.



Raymonde Negro vient de souffler 100 bougies, en compagnie de son fils (notre Président des Anciens combattants), de sa compagne et de Sylviane Maleysson (Adjointe aux Seniors). Raymonde s'est récemment rapprochée de ses proches et désigne elle-même La Tour de Salvagny comme son "dernier refuge".

# Vie quotidienne

## PRATIQUE

### Service état civil : permanences du samedi

Le service état civil de la mairie assure des permanences le samedi matin, de 9h à 11h30.

La mairie sera fermée les samedis :

- 13 et 20 novembre
- 4, 18 et 25 décembre
- 1<sup>er</sup>, 15 et 29 janvier 2022

### Consultations juridiques

Maître Nicolas Larchères tiendra une permanence gratuite en mairie, de 9h à 11h, les samedis :

- 27 novembre
- 8 janvier 2022



### Instruction des pièces d'identité

Nous vous rappelons que la mairie de La Tour de Salvagny n'instruit pas les pièces d'identité (carte nationale d'identité et passeport). Les mairies les plus proches, habilitées à l'instruction des pièces d'identité :

- Ecully
- L'Arbresle
- Limonest
- Tassin la Demi-Lune

Retrouvez toutes les informations (démarches en fonction de la situation personnelle, pièces à fournir etc.) sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

### Mutuelle des Monts d'Or

La MTRL ne souhaite pas poursuivre les offres groupées de mutuelles communales et intercommunales, malgré le succès important enregistré dans le département (plus du 1/3 des communes proposant cette offre). Les adhérents actuels de la MTRL, via la Mutuelle des Monts d'Or, bénéficieront toujours de leur offre, sans résiliation.

La sélection du prochain prestataire est en cours d'étude pour proposer une offre mutualisée, sous le label de la "Mutuelle des Monts d'Or", aux habitants des 11 communes membres (Morancé, Marcilly d'Azergues, Les Chères, Civrieux d'Azergues, Chasselay, La Tour de Salvagny, Champagne au Mont d'Or, Limonest, Saint-Didier au Mont d'Or et Saint-Cyr au Mont d'Or). Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées de ce projet.

### Consultation publique sur les 4 projets de métro : participez !

La consultation publique lancée par le SYTRAL sur le développement de son réseau de métro se poursuit **jusqu'au 15 décembre**.

Les avis, remarques, suggestions seront recueillis, puis analysés et viendront nourrir les réflexions sur les suites à donner aux projets. Les 4 projets de métro :

- **Prolongement de la ligne A** : Vaulx-en-Velin - La Soie à Meyzieu
- **Prolongement de la ligne B** : Villeurbanne - Charpenne à Rillieux-la-Pape
- **Prolongement de la ligne D** : Lyon - Vaise à Lyon 9 - La Duchère
- **Création de la ligne E** : Tassin-la-Demi-Lune - Centre ou Alai à Lyon - Bellecour ou Part-Dieu (variante de prolongement).

Informez-vous et apportez votre contribution sur [consultation-metro-sytral.fr](http://consultation-metro-sytral.fr)  
Le cahier de la consultation est à votre disposition en mairie.

### Le civisme sur le réseau TCL : on adore !

Avec le retour de la fréquentation dans les transports en commun et afin de renforcer le sentiment de sécurité et d'améliorer le confort et la tranquillité des voyageurs, une campagne de communication est déployée sur le réseau TCL pour rappeler à tous les bonnes pratiques de savoir-vivre et sensibiliser les usagers au respect et à la bienveillance.

Quais du polar, Biennale de la Danse, festivals, gastronomie, autant de symboles lyonnais qui sont mis en avant pour dire qu'on adore le retour des concerts, des spectacles, la réouverture des restaurants, la souplesse sur le port du masque, mais pas dans les transports !

L'habitude et l'usage des transports en commun ne doivent pas faire oublier les valeurs essentielles de civisme et de politesse pour bien voyager ensemble.

### Une borne informative à votre service !

Une borne d'information est à disposition des usagers à l'accueil de la mairie. Elle permet de prendre connaissance des différentes démarches administratives (état-civil, identité, citoyenneté, urbanisme, signalement sur Toodego etc), des annonces légales (Conseil municipal, permis de construire etc.), des actualités de la commune (grands projets, travaux, événementiel, publications etc.) ou des sentiers nature.

La borne permet également de consulter le site internet de la commune [www.salvagny.org](http://www.salvagny.org)



## CADRE DE VIE & ENVIRONNEMENT

### ENEDIS à vos côtés

Le dimanche 26 septembre dernier, 1136 foyers de la commune ont été privés d'électricité pendant près de 4h15. Les équipes techniques d'ENEDIS se sont rapidement mobilisées autour de cette coupure, survenue à la suite d'un défaut sur le réseau local en aval du poste-source de Civrieux d'Azergues.

Cet incident est l'occasion de rappeler l'application mobile "**ENEDIS à mes côtés**" qui permet, entre autres, aux usagers de visualiser très facilement les secteurs concernés par une éventuelle panne et l'heure prévue de réalimentation.

⊕ Application disponible sur **PlayStore** et **Appstore**



### Cycle Ecoréno'v à l'Écocentre®

L'association Oïkos poursuit son cycle d'accompagnement à l'éco-rénovation du bâti, en partenariat avec la Métropole de Lyon dans le cadre du dispositif Ecoréno'v, et vous propose 3 nouveaux rendez-vous :

- **30 octobre** : Rénover le bâti ancien
- **13 novembre** : Les équipements techniques
- **4 décembre** : Finitions écologiques et santé dans l'habitat

⊕ Infos et inscriptions auprès de François Leroux : [fl@oikos-ecoconstruction.com](mailto:fl@oikos-ecoconstruction.com)

### Du sapin de Noël au compostage

La collecte des sapins aura lieu **du 3 au 15 janvier 2022**, au parking du Centre (face au Point Rencontre).

L'an dernier à la Tour de Salvagny, 440 sapins, soit 2,2 tonnes, ont été collectés par les services métropolitains, puis transformés en broyat pour approvisionner les sites de compostage en matière sèche.

### Pass déchèterie pour les véhicules payants

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, les usagers des déchèteries, qui ont un véhicule payant (propriétaires ou locataires d'un utilitaire ou d'une remorque de catégorie payante) en déchèterie peuvent acheter leur accès sur le site **grandlyon-passdecheterie.horanet.com**

- Le décompte des droits d'accès se fait sur la déchèterie à partir de la lecture de la plaque minéralogique du véhicule.
- Les droits d'accès sont valables pendant 1 an et dans la limite de 4 passages par mois.
- Tout accès acheté ne sera pas remboursé si l'accès à la déchèterie vous est refusé pour cause de véhicule hors gabarit.

- Parce qu'on ne peut pas toujours anticiper, 2 accès exceptionnels payants sont autorisés même si votre compte n'a pas encore été validé.
- Véhicule de location : inutile de créer un compte complet, votre nom, votre adresse mail et le numéro d'immatriculation du véhicule suffiront. L'accès est valable seulement pendant 48h.



### Recyclage des masques jetables : le grand défi



Les entreprises **Solution Recyclage, Cycl-add et l'association TEHP**, spécialisées dans la gestion des déchets, se sont alliées pour développer une filière de traitement des masques chirurgicaux et leur donner une seconde vie.

En partenariat avec des entreprises du textile et de la collecte, elles proposent une solution qui permet de répondre à l'enjeu sanitaire, environnemental, technique mais également solidaire. La pérennité de cette nouvelle filière française permettra la création de nouveaux emplois en France.

La commune a décidé de contribuer à cette filière de recyclage en mettant à disposition des collecteurs dans différents bâtiments communaux : Mairie, Maison de La Tour, Centre associatif du Vieux-Bourg, salles d'activités du Parc de l'Hippodrome.

Aidez-nous à relever le défi !

### Compostage : mode d'emploi

Vous avez pris livraison du composteur offert par la Métropole de Lyon ?

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous inscrire à l'atelier de sensibilisation aux bonnes pratiques (2 heures) pour apprendre à composter et à jardiner avec vos déchets.

⊕ [demarches.toodego.com/gestion-des-dechets/demander-la-distribution-d-un-composteur-individuel](https://demarches.toodego.com/gestion-des-dechets/demander-la-distribution-d-un-composteur-individuel)

Nous vous invitons également à franchir le portillon du Jardin de l'An Mil (place de Terruggia) pour prendre conseil auprès des membres de l'association Les Naturelles.



# A vos agendas

## Culture

### Ciné du mois !

Les Amis du Cinéma reprennent la saison cinéma et vous proposent, chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois (hors vacances scolaires), deux films, dont une séance jeunesse, à la salle de Spectacle (derrière la Mairie). Plein tarif : 6,50€ - Réduit : 5,50€ - Enfant : 4€

**Mardi 9 novembre : "Pil" à 18h15 et "Pourris gâtés" à 20h30**



**Mardi 7 décembre : "Ron débloqué" à 18h15 et "Les éternels" à 20h30**



### "L'Appel de la forêt" 2<sup>ème</sup> !

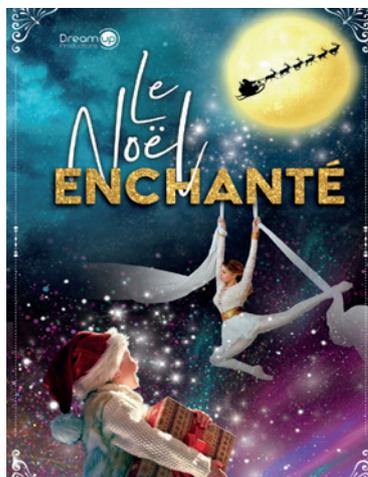
Le 3 septembre dernier, les conditions météorologiques ont empêché la projection de "L'Appel de la forêt" en plein air. La commune et l'association **Les Amis du Cinéma** proposent une séance de rattrapage, le **samedi 27 novembre**, à la salle des Fêtes du Parc de l'Hippodrome. **Entrée libre.** Accueil à partir de 19h30, pour un début de séance à partir de 20h30.



## Spectacle

### Conte musical "Le Noël enchanté"

**Dimanche 31 octobre**, suivez les péripéties de Quentin qui rêve de rejoindre sa grand-mère pour les fêtes de Noël. Un conte riche en rebondissements, à partager en famille ! Et comme c'est Halloween, petits monstres et fées carabosse sont les bienvenus ! Venez déguisés ! A 17h - Salle des Fêtes du Parc de l'Hippodrome - **Entrée libre.**



## LA TOUR DE SALVAGNY

SOURCE D'ÉMOTIONS

### Cirque contemporain "Célesta"

**Samedi 6 novembre**, venez découvrir un spectacle de cirque contemporain, poétique et féérique, avec sur scène des clowns, des acrobates, des jongleurs, une contorsionniste, le tout orchestré par une **Maître Loyale** et une harpiste en live. A 18h - Salle des Fêtes du Parc de l'Hippodrome - **Entrée libre.**



Présentation du pass sanitaire et port du masque obligatoires pour tous les événements en salle.

## Solidaire

### Parade de Noël des ByCoeurs

Les motards de l'association **ByCoeurs Child Safe Rhône** soutiennent la précarité infantile à travers des actions diverses et variées. **Samedi 18 décembre**, une centaine de Harley Davidson décorées et des motards grimés en Père ou Mère Noël vous donnent rendez-vous place de la Halle, à partir de 14h. Venez nombreux, un goûter vous attend !

<https://m.facebook.com/Bycoeurs>



## LA TOUR EN BREF

Lettre périodique d'information de La Tour de Salvagny

Services administratifs de la Mairie Place de la Mairie - 69890 La Tour de Salvagny  
Téléphone 04 78 48 06 35 - Fax 04 78 48 00 09 - E-mail mairie.latour@salvagny.org  
Directeur de la publication Gilles Pillon - Comité de rédaction Emmanuelle Sarda Morin  
Réalisation Agence DiDO! - Impression IML Communication - Dépôt légal Lyon ISSN en cours